

## RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019

### GARDERIE MATERNELLE HORS HORAIRES SCOLAIRES

**Concerne :** Actuels & futurs Parents de la Maternelle Yavné

**Objet :** Organisation et Modalités de la garderie-Maternelle

Chers Parents,

Nous vous informons des horaires scolaires qui seront pratiqués à la rentrée 2019/2020 pour les classes de maternelle.

**Matin :** Accueil entre 8h et 8h45 tous les jours

**Sortie :** les Lundi, Mardi et Jeudi à partir de 16h05 et jusqu'à 16h20 (possibilité de garderie jusqu'à 17h45)

le Mercredi à 12h après le repas (possibilité de garderie jusqu'à 14h ou 17h45)

le Vendredi, entre 14h00 et 14h15 ou entre 15h15 et 15h30 (cf. horaires Chabbath)

En effet, afin de faciliter votre organisation quotidienne (travail, fratrie scolarisée dans d'autres divisions etc...), nous avons décidé de mettre en place un système de garderie hors horaires scolaires comme suit :

- 1) Les permanences seront assurées les Lundis, Mardis, et Jeudis de 16h20 à 17h45, et les Mercredis « longs » 12h à 17h45 OU les Mercredis « courts » de 12h à 14h  
Soit 5 créneaux par semaine.
- 2) Il est entendu que toute inscription représente un engagement sur l'année entière.
- 3) La P.A.F est calculée sur une base forfaitaire (35 semaines ouvrables) et demeure inchangée quel que soit le nombre effectif de séances par période.
- 4) Les formules proposées :
  - 4 permanences par semaine → 166€ /trimestre avec les Mercredis « longs »
  - 4 permanences par semaine → 126€/trimestre avec les Mercredis « courts »
  - 3 permanences par semaine (hors mercredi long) → 84€ par trimestre
  - 2 permanences par semaine (hors mercredi long) → 62€ par trimestre
  - 1 permanence par semaine (hors mercredi long) → 39€ par trimestre
  - La permanence du mercredi long → 123€ par trimestre

Les places sont limitées, l'inscription ci-jointe est à compléter et signer et à déposer au secrétariat dans les plus brefs délais accompagnée du règlement.

Nous vous prions d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus cordial Chalom.

Chef d'Etablissement

P. FITOUSSI

## GARDERIE MATERNELLE 2019/2020

### HORS HORAIRES SCOLAIRES

*Veillez rayer, compléter, et/ou cocher puis remettre au secrétariat*

Je soussigné (e) Monsieur/Madame

\_\_\_\_\_

Parent/représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_

Inscrit(e) à l'École Yavné pour l'année scolaire 2019-2020 en classe de \_\_\_\_\_

M'engage par la présente à inscrire ce(tte) dernier(e) à la garderie comme suit :

- 4 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 498 € dont Mercredis «longs»  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x498€ / 3x166€)
- 4 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 378 € dont Mercredis «courts »  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x378€ / 3x126€)
- 3 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 252 € - les Lundis et/ou Mardis  
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x252€ / 3x84€)
- 2 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 186 € - les Lundis et/ou Mardis  
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x186€ / 3x62€)
- 1 permanence par semaines soit pour une PAF annuelle de 117 € - les Lundis et/ou Mardis  
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x117€ / 3x39€)
- La permanence du mercredi long soit pour une PAF annuelle de 369 €  
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par \_\_\_\_\_ (1x369€ / 3x123€)

Fait à Marseille, Le \_\_\_\_\_

Signature :